

# Plan de développement durable

de la Société de développement de  
l'avenue du Mont-Royal (SDAMR)

L'avenue du Mont-Royal a connu des transformations radicales au cours des dernières décennies. Des années 1970 au début des années 1980, les familles désertent le Plateau Mont-Royal au profit de la banlieue. Elles sont pour la plupart remplacées par de jeunes professionnels avec peu ou sans enfant ; ainsi la population du quartier décroît et son pouvoir d'achat diminue. L'avenue du Mont-Royal peine à s'adapter à la fois à sa nouvelle clientèle, aux relents d'une récession économique et à une concurrence accrue des nouvelles implantations commerciales – centres commerciaux et grandes chaînes – de la périphérie montréalaise. Le taux de vacance des locaux commerciaux atteint des sommets et les commerces qui demeurent sont souvent vétustes, peu attrayants et n'offrent qu'une maigre variété.

Dans un tel contexte, une association de commerçants de l'Avenue amorce en 1984 un long travail de revitalisation. Ces commerçants se regroupent au sein d'une Société d'initiative et de développement des artères commerciales, aujourd'hui la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal, et invitent leurs membres à réfléchir aux besoins de leur nouvelle clientèle, à définir le potentiel de l'avenue et à conférer à leur rue une nouvelle image. En 1990, de concert avec la Ville de Montréal, l'Avenue participe à l'élaboration du programme de revitalisation Opération commerce et devient la première artère commerciale à en bénéficier. Celui-ci permet, en 1992, la réalisation d'une importante étude de marché et la mise sur pied d'un programme de rénovation des bâtiments de l'avenue. C'est dans cette foulée que la SDAMR crée le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers, le CIRQ, devenu aujourd'hui Convergence. Désormais, il apparaît que la revitalisation de l'avenue est une réussite inédite et reconnue à travers tout le Québec et même à l'étranger. De plus, il apparaît que ce succès n'aurait été possible sans une amélioration des conditions de vie dans le quartier et la participation du plus grand nombre. Dès lors, la Société adopte une vision globale et une approche holistique pour chacune de ses réalisations.

Ainsi, en plus de se préoccuper de la dimension commerciale de l'artère, la SDAMR intervient à l'égard de tout un quartier et traite également des questions relatives à la communauté qui y vit, à son environnement, à sa culture, à ses problèmes, à ses atouts, etc. En quelque sorte, le développement durable est intrinsèque à sa mission et à sa méthode d'intervention. Néanmoins, la Société souhaite pousser encore plus loin son engagement dans cette voie. L'avenue du Mont-Royal devient de facto une des premières artères commerciales en Amérique et la première au Québec à se doter d'un plan de développement durable. Celle-ci s'appuie sur un principe fondamental découlant de son expérience, vise trois principaux buts et comporte plusieurs stratégies auxquelles se rattachent des actions concrètes.

## Un principe fondamental

La SDAMR est d'avis que la qualité de vie sur le Plateau Mont-Royal repose principalement sur l'adéquation qui unit l'activité commerciale à la vie résidentielle et communautaire. Afin d'atteindre ce rapport d'interdépendance optimal, la SDAMR privilégie une approche de concertation évitant la multiplication de mesures coercitives.

## **Les buts**

### *Le maintien de la vitalité commerciale sur l'avenue du Mont-Royal*

- La vitalité commerciale de l'avenue du Mont-Royal participe de son pouvoir d'attraction et de sa capacité à répondre aux besoins de la population du quartier ;

### *Le développement de la qualité de vie sur le Plateau Mont-Royal*

- La qualité de vie va de pair avec la civilité, la sécurité, la gaieté, la créativité et concourt en même temps en un contexte d'affaires plus profitable ;

### *La protection accrue de l'environnement*

- Vivre dans un environnement plus sain implique d'utiliser adéquatement les ressources dont nous disposons aujourd'hui afin que les générations futures puissent en bénéficier autant. Un tel environnement rend l'économie plus viable et la société plus vivable ;

## **Les stratégies**

### *Favoriser l'achat local*

- Acheter localement permet d'encourager l'économie de proximité et assure une desserte par une offre commerciale plus grande, plus diversifiée et qui répond plus directement aux besoins des résidents locaux. De plus, l'achat local implique une utilisation moindre de l'automobile, ce qui se traduit par une meilleure santé et un environnement plus sain. Enfin, une fréquentation des commerces situés dans un quartier comme le Plateau Mont-Royal diminue le besoin, dans l'agglomération montréalaise, de recourir à l'étalement de l'offre commerciale à la périphérie et de dilapider ainsi le territoire ;

### *Encourager les initiatives visant au maintien et au développement de la mixité commerciale*

- La mixité commerciale offre à la fois une gamme de biens et services plus complète et un environnement d'achat diversifié pouvant accommoder différentes clientèles. Elle est également essentielle à l'achat local. De plus, elle permet de se prémunir contre les soubresauts conjoncturels et néfastes de certains pans de l'économie ;

### *Utiliser la culture locale et le tourisme social comme outils de développement économique*

- Le Plateau Mont-Royal est un des quartiers où la densité d'artistes et d'entreprises culturelles est la plus élevée au Canada. Au moment où les grandes villes du monde se font de plus en plus compétition sur le plan de la création et du design pour attirer les touristes, les visiteurs et les excursionnistes, il devient nécessaire et avantageux d'exploiter le potentiel d'attraction de leur art. De plus, une telle initiative permet de soutenir les artistes et les entreprises culturelles ;

### *Soutenir les actions participant d'une cohabitation harmonieuse entre les gens d'affaires et les résidents*

- Un bon voisinage entre les gens d'affaires et les résidents permet d'éviter les situations conflictuelles. De plus, leur cohabitation assure une plus grande mixité des activités ;

### *Appuyer les initiatives prônant une plus grande sécurité, tant dans les milieux de vie résidentiels que sur l'avenue du Mont-Royal*

- La sécurité est nécessaire à la qualité de vie. De plus, une artère commerciale sécuritaire devient plus attrayante et propice au magasinage en mode de transport actif ;

### *Encourager les initiatives visant au maintien et au développement de la mixité sociale*

- La mixité sociale donne lieu à l'expression d'une multiplicité de manifestations culturelles. Au surplus, elle permet d'éviter les effets néfastes liés à toutes formes de ghettoïsation et contribue à l'atteinte d'une plus grande diversité commerciale ;

*Adopter et promouvoir des pratiques plus durables auprès de la SDAMR, des citoyens, des consommateurs et des commerçants*

- Pour être efficace, un plan de développement durable doit inévitablement infléchir les mentalités et se traduire dans l'action ; cela exige tout d'abord de commencer par l'investissement personnel de chacun ;

*Encourager l'utilisation des transports actifs et collectifs*

- L'utilisation des transports actifs et collectifs concourent à une meilleure santé, reviennent souvent à un moindre coût (à la fois pour ceux qui la pratiquent et pour l'ensemble de la société) et participent d'un environnement plus sain. De plus, ils invitent à acheter localement ;

*Rendre, par des aménagements, l'avenue du Mont-Royal plus conviviale, animée, sécuritaire, fonctionnelle et plus verte*

- Tous ces attributs peuvent renforcer son pouvoir d'attraction et par-delà même encourager les résidents locaux et de passage dans le quartier à la fréquenter davantage ;

*Assurer la préservation du patrimoine bâti sur l'avenue du Mont-Royal*

- L'animation de l'avenue n'est pas étrangère à sa morphologie ainsi que son cachet patrimonial. Ses attributs doivent être préservés et mis en valeur.

## **Les actions de l'année 2007-2008**

### *Création d'un poste de chargé des projets liés au développement durable*

- Depuis le 5 mars 2007, la SDAMR accueille un nouveau coordonnateur des services aux membres et chargé des projets liés au développement durable. Son mandat consiste, entre autres choses, à évaluer, élaborer et mettre en œuvre des mesures visant à faire du développement durable ;

### *Formation d'un comité de sages*

- Des experts issus de divers milieux et en lien avec les questions du développement durable et du commerce en zone urbaine seront réunis vers la fin de l'été 2007 afin de constituer un comité de sages. La rencontre sporadique de ces sommités permettra d'évaluer le travail effectué par la SDAMR en matière de développement durable et d'orienter ses actions futures ;

### *Campagne de promotion « Sur l'Avenue, je fais mes courses à pied »*

- À partir du mois de mai 2007, la SDAMR s'engage à faire la promotion du magasinage à pied. Dans un premier temps, la Société désire procéder à la sensibilisation des résidents du quartier aux bienfaits de l'arrimage de la marche au magasinage. Il est prévu que des affichettes conçues à cet effet soient collées dès l'été 2007 sur les vitrines des commerces de l'avenue du Mont-Royal et que des kiosques de sensibilisation soient présents sur l'avenue lors des principaux événements organisés par la Société durant l'année 2007-2008.

### *Lancement de sacs de magasinage réutilisables*

- Des sacs de magasinage – un aux couleurs de l'Avenue et faisant la promotion du magasinage à pied, et deux aux couleurs respectives des événements Paysages Éphémères et Nuit blanche sur tableau noir – seront disponibles au moment de lancer le plan de développement durable et à partir des deux événements susmentionnés. Leur utilisation permettra d'éviter l'enfouissement de milliers de sacs de plastique dont la durée de décomposition peut varier jusqu'à 600 ans. Par ailleurs, une réflexion portant sur l'ensachage des marchandises vendue par les commerçants dans des sacs biodégradables ainsi que sur différents modes de livraison et moyens de transporter les courses doit être enclenchée aussitôt que les mesures précédentes sont réalisées ;

### *Lancement du projet Bécik vert*

- Du 14 juin au 14 septembre 2007, le projet Bécik vert s'installera sur l'avenue du Mont-Royal grâce aux partenariats développés avec la Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal et l'Arrondissement Plateau Mont-Royal : une flotte de 20 vélos-partage munis de paniers sera mise gratuitement à la disposition du public pendant tout l'été. Trois points de desserte – le kiosque touristique de la Place Gérald-Godin, le commerce La Capitale du Mont-Royal et le Centre de services communautaires du Monastère – assureront un prêt gratuit de vélos sur l'ensemble de l'avenue. Cette initiative devrait encourager l'utilisation des modes de transport actifs. Enfin, la SDAMR a confié ce projet à l'entreprise d'économie sociale Odace Événements, laquelle gère plusieurs événements culturels et l'accueil touristique au Plateau Mont-Royal.

### *Augmentation du nombre de supports pour vélos sur l'Avenue*

- La SDAMR a déjà entrepris des démarches auprès des autorités municipales afin que le nombre de places de stationnement pour vélos soit augmenté significativement dès l'été 2007 ; la SDAMR continuera de se faire insistante dans ce dossier ;

### *Soutien d'événements culturels qui animent l'artère (Objectif Plateau,*

### *Nuit blanche sur tableau noir, Paysages éphémères, Joyeux décembre, etc.)*

- Durant l'année 2007-2008, la SDAMR compte organiser au moins quatre événements culturels de grande envergure : Objectif Plateau, du 8 mai au 16 octobre 2007, Nuit blanche sur tableau noir, du 7 au 10 juin 2007, Paysages Éphémères, du 26 juin au 2 septembre 2007 et Joyeux Décembre, du 8 au 24 décembre 2007.

#### *Incitation à la pratique du tourisme social*

- Tout au long de l'été 2007, les préposés au kiosque touristique de la Place Gérald-Godin inviteront les touristes et visiteurs de l'Avenue à déambuler à bicyclette dans les rues du quartier – via le projet de flotte de vélos communautaire – et à découvrir l'avenue du Mont-Royal grâce à un circuit de murales interprétatif ;

#### *Impression des outils promotionnels sur papier recyclé*

- Depuis le début du mois de mars, tout papier acheté par la SDAMR pour l'impression d'outils promotionnels est fabriqué à 100% de fibres recyclées. Déjà, l'impression en avril du guide annuel de l'avenue du Mont-Royal sur ce papier a permis de sauver environ 187 arbres ;

#### *Sensibilisation des commerçants afin qu'ils adoptent des pratiques commerciales plus durables*

- Tout au long de l'année 2007-2008, les commerçants de l'avenue du Mont-Royal seront amenés à revoir leurs pratiques marchandes et à entrevoir la possibilité de les rendre plus durables. Des partenariats seront prochainement établis avec des organismes ayant entre autres pour mission d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les commerçants à l'éco-civisme ;

#### *Augmentation du taux de récupération des matières résiduelles chez les commerçants*

- En 2008, la Ville de Montréal vise à atteindre un taux de récupération de 60 % des matières résiduelles dans les commerces. Durant l'année 2007-2008, une sensibilisation sera entamée auprès de l'Arrondissement et des commerçants de la SDAMR afin de rencontrer cet objectif. La SDAMR offrira alors un soutien aux commerçants dans leurs démarches ;

#### *Introduction et promotion de la vente de sacs réutilisables et/ou biodégradables chez les commerçants*

- Vers la fin de l'été 2007, la SDAMR développera une méthode afin de faciliter l'achat en gros de sacs réutilisables et/ou biodégradables par les commerçants ;

#### *Participation à l'élaboration du Plan de déplacement urbain du Plateau Mont-Royal*

- Au mois de mars 2007, l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal a entamé les démarches devant mener, au cours de l'année 2007-2008, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de déplacement urbain pour tout le quartier. Au cours de l'été 2007, la SDAMR prévoit participer à son élaboration, notamment par la rédaction d'un mémoire.

#### *Développement de partenariats portant sur la question du développement durable*

- Des rencontres avec différents groupes environnementaux, associations de citoyens, organismes tels que le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Communauto, Équiterre, Éco-quartier, l'Action terroriste socialement acceptable, la Maison d'Aurore, le Comité d'apaisement de la circulation du Plateau Mont-Royal, et entreprises engagées telles que Desjardins et Cascades sont prévues tout au long de l'année 2007-2008. Ces rencontres visent à établir des partenariats.

*Toute autre action jugée pertinente, en lien ou non avec celles énumérées plus haut et réalisable au cours de l'année 2007-2008.*